



ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2023- 093
Date :

Mis en ligne le : 20 FEV. 2023

**Objet : Prorogation arrêté municipal n° PA 2022-0608
Remplacement de la conduite d'eau potable**

Lieu : Rue d'Amsterdam

Durée : du 4 au 24 mars 2023

N° Acte : 6.1

Le Maire de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;
Vu le code pénal ;
Vu les arrêtés municipaux N° PA 2022-0608 du 23 décembre 2022 portant autorisation de travaux jusqu'au 10 février 2023 et PA 2023-044 d'autorisation de prorogation jusqu'au 3 mars 2023 ;
Vu la demande, en date du 15 février 2023, de la société Réseaux et Travaux Publics (RTP), sise ZI Saint Mitre, Avenue de la Roche Fourcade à 13400 Aubagne sollicitant l'autorisation de prolonger à nouveau les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable jusqu'au 24 mars 2023 ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal n° PA 2022-0608 du 23 décembre 2022 sont à nouveau prorogées jusqu'au 24 mars 2023.

Article 2

Les autres dispositions sont inchangées.

Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Métropole Aix-Marseille Provence - Direction de la collecte ménagère,
- Métropole Aix-Marseille Provence - Direction des Transports,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale.



Lalia ATTAF,
Adjointe au Maire
Déléguée Gestion des Espaces publics,
Voirie, Propreté